

3. LES MESURES SANITAIRES POUR LES PRATIQUANTS

AVANT LA PREMIÈRE SÉANCE DE LA RENTRÉE

- Remise d'une note d'information au pratiquant sur les mesures sanitaires à respecter qu'il devra vous retourner, par tout moyen, après l'avoir signée.
- Le pratiquant doit être en possession de gel hydroalcoolique et d'un masque pour circuler dans l'enceinte sportive.
- Préconiser un transport individuel pour se rendre sur le lieu de la séance.

PENDANT LA SÉANCE, LE PRATIQUANT DEVRA :

- Respecter une distance physique minimum de deux mètres avec les autres participants (Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020).
- Apporter son propre matériel sportif dans la mesure du possible, les prêts de matériel entre pratiquants ne sont pas autorisés
- Utiliser un gel hydroalcoolique pour se laver les mains, avant et après la séance.
- Éviter les contacts physiques avec les autres pratiquants avant, pendant et après la séance.
- Respecter une distance d'un mètre avec les autres usagers, dans les vestiaires collectifs, et porter un masque. Dans tous les cas, il est recommandé de se changer chez soi.

EN CAS DE SUSPICION OU DE CONTAMINATION D'UN PRATIQUANT

- Le pratiquant présente des symptômes de la Covid-19 à son domicile ou a été en contact avec une personne atteinte de la Covid-19 :
 - Il s'abstient de se rendre dans son club et consulte son médecin traitant.
 - Il informe son club en cas de test positif au virus et s'isole pendant 15 jours.

NB : La remise d'un certificat médical ne peut pas être imposée à l'ensemble des adhérents en raison de la crise sanitaire. Les règles habituelles continuent de s'appliquer : le certificat médical est obligatoire lors de la première prise de licence puis tous les trois ans. Entre les périodes triennales, les adhérents vous fournissent l'attestation « questionnaire de santé ».

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage et en particulier le nez et la bouche



Utiliser un mouchoir jetable à usage unique et le jeter aussitôt



Tousser, éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Désinfecter régulièrement les objets manipulés